

Les retraité.e.s ont le droit **AUX JOURS HEUREUX**

STOP aux politiques qui maltraitent
les retraité.e.s

Blocage des pensions, indexation du niveau des retraites sur les prix et non plus sur les salaires, suppression de la demi-part supplémentaire aux veuves et aux veufs, imposition du supplément de 10% pour les retraités ayant eu trois enfants, augmentation de la CSG, contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (0.3%) pour les retraité.e-s imposables...



Ces décisions sont injustes, inefficaces pour traiter les problèmes posés et aggravent encore les inégalités.
Et le Président de la République voudrait aller encore plus loin en repoussant l'âge de départ en retraite à 64 ans !

FABIENROUSSEL2022.FR





« *Les retraité.e.s ont le droit aux jours heureux, le droit de vivre dignement leur retraite au sein d'une société solidaire. Aucune pension ne doit être inférieure à 1200 euros net !* »

Fabien Roussel, secrétaire national du PCF

Un droit à l'autonomie.

La mobilisation des salarié.e.s et des retraité.e.s est indispensable pour imposer l'intégration du droit à l'autonomie dans la branche maladie de la Sécurité sociale, financé par les cotisations sociales, au sein d'une Sécurité sociale intégrale.

Les mesures annoncées par le 1^{er} ministre comme un virage vers la prise en charge à domicile (+ 400 millions d'Euros) sont loin de répondre aux besoins et à nos exigences.

Dans le cadre d'une nécessaire loi sur le grand âge et l'autonomie, gagnons **la mise en place d'un grand service public de l'autonomie**, en établissements ou à domicile avec **200.000 embauches dans les EHPAD** et **100.000 dans le secteur de l'aide à domicile**.

La retraite un choix de société.

Chacune et chacun doit pouvoir faire valoir **ses droits à une retraite à taux plein à 60 ans**, avec un **revenu de remplacement net équivalent à 75 % du revenu net d'activité** (primes incluses), calculé sur la base des dix meilleures années primes comprises, et indexé sur les salaires.

Une autre réforme des retraites est possible en agissant pour la création d'emplois et l'augmentation des salaires et en faisant contribuer le capital !

Relevons le défi des jours heureux !

- ☐ Je rejoins un Comité des jours heureux
- ☐ J'adhère au PCF
- ☐ Je veux aider financièrement, je verse : € (Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)

Prénom :

Nom :

Adresse :

CP/ville :

Téléphone :

E-mail :

Chèque à l'ordre de : ANF-PCF ou « Association de financement de la campagne de Fabien Roussel »

Retrouvez toutes les infos de la campagne sur fabienroussel2022.fr